

INGÉNIEUR CENTRALIEN PAR L'APPRENTISSAGE

- Obtenez le diplôme d'ingénieur Centralien en 3 ans
- Appartenez à la même promotion que les autres élèves et participez à la vie associative
- Bénéficiez d'une expérience professionnelle de 3 ans
- Confrontez la théorie à la pratique en entreprise au plus tôt
- Disposez de moyens pour financer vos études
- Profitez d'un véritable avantage concurrentiel lors de la première embauche grâce à l'expérience professionnelle et la culture d'un secteur d'activité
- Tirez parti de cette expérience reconnue par la validation de 12 trimestres de retraite

Choisissez une formation par la voie de l'alternance

- + **Apprentis** : élèves ayant intégré Centrale Marseille par les concours Centrale-Supélec, ATS ou le recrutement CASTIng
- + **Démarrage** : début octobre
- + **Durée** : 3 ans / 1 800 h de formation
- + **Rémunération de l'apprenti par l'entreprise** dès la première année, entre 800 € et 1 700 € par mois
- + **Dispense des droits d'inscriptions à l'école**
- + **Effectif** : 10 à 18 élèves ingénieurs par promotion

LA FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE

Depuis la rentrée 2013, l'École Centrale de Marseille, en partenariat avec le CFA Épure Méditerranée, offre l'opportunité à ses élèves ingénieurs de poursuivre leur scolarité en alternance en entreprise.

Ce cursus de formation en alternance, comme le cursus classique d'ingénieur Centralien, s'effectue sur 3 ans. Le diplôme obtenu est le même que celui des autres élèves ingénieurs Centraliens et les enseignements sont communs ou similaires.

L'élève ingénieur partage son temps entre Centrale Marseille et l'entreprise. Il a un

statut de salarié, tout en restant élève de l'École Centrale de Marseille.

Il bénéficie d'un encadrement pédagogique spécifique en étant suivi par un tuteur à l'école et d'un encadrement professionnel par un maître d'apprentissage en entreprise qui l'accompagne tout au long de ses missions.

L'inscription au cursus de formation par l'alternance se fait dès la rentrée. Vous avez alors 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage, avant le 1^{er} décembre. Nous vous aidons à trouver une entreprise d'accueil.

Les rythmes de l'alternance école/entreprise évoluent durant le cursus de l'ingénieur Centralien :

- + des périodes régulières pendant le Tronc Commun (5 semaines à l'école, 4 semaines en entreprise),
- + deux longues périodes en entreprise au semestre 8 (avec 9 semaines minimum à l'étranger),
- + de courtes périodes en entreprise en 3^e année durant le semestre 9 permettant de préparer le Travail de Fin d'Étude (entreprise), d'une durée de 6 mois minimum.

↓ Début apprentissage

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre																																							
1	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
A																		T E M P S 1																																		

31 semaines à Centrale Marseille (tronc commun)

22 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre																																							
2	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
A																		T E M P S 1 Mobil. internationale T E M P S 2																																		

22 semaines à Centrale Marseille

30 semaines entreprise (dont 9 semaines minimum à l'étranger et 5 semaines congés payés)

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre																																											
3	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
A																		T E M P S 3 Projet ingénieur																																						

21 semaines à Centrale Marseille

36 semaines en entreprise (dont 5 semaines congés payés)

↑ Fin apprentissage

Légende Périodes à l'école Périodes en entreprise Période à l'étranger de 9 semaines, à positionner dans une des périodes en entreprise

Schéma indicatif de l'alternance

En collaboration avec



Les dates clefs

Janvier à septembre : Collecte et mise en ligne des offres des entreprises par l'école

Début septembre : Présentation détaillée de l'apprentissage à la nouvelle promotion

3^e semaine de septembre : Mini forum avec mise en relation élèves-entreprises

Octobre-novembre : Signature des contrats d'apprentissage de 3 ans.

RESPONSABLE ALTERNANCE

Guillaume Graton

guillaume.graton@centrale-marseille.fr

http://formation.centrale-marseille.fr/



ÉCOLE CENTRALE DE MARSEILLE

Pôle de l'Étoile – Technopôle de Château-Gombert
38, rue Frédéric Joliot-Curie – 13451 Marseille Cedex 13
Téléphone +33 (0)4 91 05 45 45

info@centrale-marseille.fr – www.centrale-marseille.fr

CentraleMarseille – CentraleMars